

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : février 2007

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(décembre 2006)**

Evolution par rapport à novembre 2006 caractérisée par :

- Une progression du niveau général des prix au sein de l'union ;
- Un recul du niveau général des prix En Guinée – Bissau ; au Mali et au Sénégal ;
- Une stabilité du général des prix au Niger ;
- Une stabilité du niveau des prix des produits alimentaires ;
- Un recul du niveau des prix des services des transports .

Commission de l'UEMOA
380, Rue Agostino Néto – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 50 31 88 73-74-75-76, Fax : 50 31 88 72

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix au mois de décembre 2006 est ressorti en hausse de 0,1 % contre une baisse à 0,3 % le mois précédent. Par contre, calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé également de 0,1 %.

Par rapport à décembre 2005, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 2,7 % et s'explique par la progression du niveau des prix des services de logement, de santé de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 3,4 % contre le 2,8 % le mois précédent. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	déc-05	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	132,5	137,8	136,6	137,4	139,4	1,5	1,2	5,2
BURKINA FASO	123,5	126,8	127,1	125,2	125,4	0,2	-1,1	1,5
COTE D'IVOIRE	132,1	135,5	134,7	134,8	134,8	0,0	-0,5	2,0
GUINEE – BISSAU	181,1	191,9	192,1	188,7	186,9	-1,0	-2,6	3,2
MALI	112,5	117,3	117,6	117,4	116,5	-0,8	-0,7	3,6
NIGER	121,8	126,2	124,9	122,2	122,2	0,0	-3,2	0,3
SENEGAL	112,8	116,9	118,0	117,5	117,3	-0,2	0,3	4,0
TOGO	123,9	126,9	123,8	124,4	125,7	1,0	-0,9	1,5
Ensemble UEMOA	125,0	128,9	128,5	128,2	128,3	0,1	-0,5	2,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		déc-05	sept-06	oct-06	nov-06	déc-06	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	121,5	127,1	125,6	125,7	125,7	0,0	-1,1	3,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	127,4	128,7	128,3	127,5	127,7	0,2	-0,8	0,3
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,1	102,7	102,7	102,7	102,4	-0,2	-0,2	-0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	126,9	131,2	132,9	131,4	132,2	0,6	0,7	4,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	112,2	112,2	112,0	112,1	112,2	0,1	0,0	0,0
Santé	3,5	119,9	125,1	125,9	125,7	125,6	-0,1	0,4	4,7
Transports	9,9	155,7	162,5	161,1	159,2	158,9	-0,1	-2,2	2,1
Communication	1,6	205,1	220,1	220,1	220,1	220,1	0,0	0,0	7,3
Loisirs et culture	4,4	105,2	106,1	105,9	106,0	106,0	-0,1	-0,1	0,7
Enseignement	1,6	132,1	134,6	138,6	140,1	140,3	0,1	4,3	6,3
Restaurants et Hôtels	8,0	134,4	135,2	135,1	135,7	136,0	0,2	0,6	1,1
Biens et services divers	5,1	111,0	112,2	112,2	112,3	112,3	0,0	0,1	1,2
UEMOA	100,0	125,0	128,9	128,5	128,2	128,3	0,1	-0,5	2,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de décembre 2006, est ressorti en hausse de 0,1 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des prix des services, de logement, de restaurant et des boissons. Le niveau des prix des produits alimentaires s'est stabilisé comme au mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix augmente de 0,2 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services d'enseignement et de logement.

1.2 Par pays

Au Bénin, en décembre 2006, le niveau général des prix à la consommation a progressé 1,5 % contre de 0,6 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits alimentaires et de ceux des services de transport. S'agissant des produits alimentaires, le prix moyen du kilogramme du riz est passé de 330 FCFA à 349 FCFA. Le prix du kilogramme de la carotte s'est établi à 711 FCFA contre 636 FCFA le mois précédent ; celui de la tomate fraîche à 329 FCFA contre 248 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,5 % à la faveur de la hausse du niveau des prix des services de transport et de logement. Le prix du kilogramme de charbon de bois s'est établi à 102 FCFA contre 97 FCFA le mois précédent. L'inflation sous – jacente, a progressé de 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,2 % et celui des produits énergétiques de 3,3 %. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau des prix est due à la fois à celle des prix des produits locaux et importés.

Au Burkina, en décembre 2006, le niveau général des prix est ressorti en hausse à 0,1 % contre une baisse de 1,5 % le mois précédent. Cette hausse est imputable au niveau des prix des boissons alcoolisées, des services de logements et des restaurants. Le niveau des prix des produits alimentaires est en baisse mais celui des légumes a augmenté à la faveur du renchérissement de l'oignon et de la tomate fraîche dont les prix moyens du kilogramme sont passés de 632 FCFA et de 144 FCFA à 673 FCFA et à 291 FCFA, respectivement. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,6 %. Les prix moyens du litre des carburants super ont diminué. L'essence super est passée de 594 FCFA le litre en novembre à 590 FCFA ; l'essence mélange pour les cycles moteurs s'est vendu à 580 FCFA contre 584 FCFA le litre. Selon la provenance, l'augmentation du niveau des prix au cours de ce mois s'explique par celle des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en décembre 2006, le niveau général des prix à la consommation s'est stabilisé par rapport au mois précédent où il avait progressé de 0,1 %. Cette situation s'est caractérisée notamment par un recul du niveau des prix des produits alimentaires, des articles d'habillement et des services de restaurant. La diminution du niveau des prix des produits alimentaires est en rapport, essentiellement, avec celle des céréales, des tubercules, des viandes et des produits à base d'huile et de graisse. Le prix moyen du riz a reculé passant de 302 FCFA le kilogramme en novembre 2006 à 298 FCFA. Le kilogramme de la banane plantain s'est établi à 142 FCFA contre le 155 FCFA le mois précédent. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % en liaison avec la hausse du niveau des prix des services d'enseignement et de logement. L'inflation sous – jacente s'est établie en recul de 0,1 % alors le niveau des prix des produits énergétiques a progressé de 1,9 %. Selon la provenance, le niveau des prix des produits importés a diminué de 0,2 % contre une stabilité de celui des produits locaux.

En Guinée – Bissau, en décembre 2006, le niveau général des prix s'est établi en recul de 1 % contre une hausse le mois précédent. La détente du niveau des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires et des services de logement. Parmi les produits alimentaires, on peut noter la baisse du prix moyen du riz importé s'est établi à 255 FCFA/kg contre 260 FCFA/kg le mois précédent. Le poulet est passé de 2593 FCFA en octobre à 2108 FCFA. Hors produits

alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,5 % en liaison avec la baisse des prix des services de logement. Le taux d'inflation sous – jacente est ressorti en baisse de 0,2 %. Le niveau des prix des produits frais et des produits énergétiques reculent également. Selon la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

Au Mali, en décembre 2006, le niveau général des prix a reculé de 0,8 % contre 0,2 % le mois précédent. La diminution du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des produits alimentaires, notamment les céréales et les fruits frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en recul de 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 2,7 % et celui des prix des produits énergétiques a augmenté de 0,1 %. Selon la provenance des produits, le recul du niveau général des prix s'explique à la fois par celui des produits locaux et importés.

Au Niger, en décembre 2006, le niveau général des prix s'est stabilisé par rapport au mois précédent. Cependant, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 0,1 % en rapport avec la progression du niveau des céréales et des poissons. En moyenne, le prix du sac de maïs s'est établi à 12350 FCFA contre 12053 FCFA le mois précédent ; celui du sorgho est de 14294 FCFA contre 130503 FCFA en novembre 2006. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est stabilisé en rapport avec la baisse du niveau des prix des services des transports ; diminution limitée par une progression du niveau des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente a reculé de 0,5 % en rapport avec la diminution du niveau des prix des services de santé. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 1,6 %. Selon la provenance des produits, la stabilité du niveau des prix au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux qui ont progressé et des produits importés qui ont baissé.

Au Sénégal, en décembre 2006, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,2 % contre 0,4 % le mois précédent en rapport la diminution du niveau des prix des produits alimentaires, d'articles d'habillement et des services de transports. La baisse du niveau général des prix a été limitée par une hausse du niveau des prix des services de restaurant de 3,6 %. Le repli des prix des produits alimentaires est en rapport avec celui des prix des poissons, des fruits et des légumes frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi en hausse à 0,1 % en liaison avec la progression du niveau des prix des services de restaurants et d'hôtels. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,1 % comme au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué contre une hausse de celui de l'énergie. Selon la provenance, la diminution du niveau des prix du mois est due à celle des prix des produits locaux et importés.

Au Togo, en décembre 2006, le niveau général des prix a progressé de 1,0 % contre 0,9 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique principalement par celle du niveau des prix des produits alimentaires. Le prix du kilogramme du maïs a été de 109 FCFA contre 96 FCFA le mois précédent. Le prix de la tomate fraîche a également augmenté de 4,3 % pour s'établir à 318 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix a diminué de 0,3 % en liaison avec la baisse du niveau de prix des services de transport, de logement et de santé. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse à 0,3 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 6,2 % et celui des produits énergétiques a diminué de 2,8 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de décembre 2005, le niveau général des prix a progressé de 2,7 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement, de santé, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 3,4 % contre 2,8 % le mois précédent.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 2,3 % affichant une stabilité par rapport au mois précédent. L'écart –

type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,0 dénotant une plus grande convergence du niveau des prix.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, seul le Bénin, avec 3,8 % de taux d'inflation moyen annuel, n'a pas respecté le critère. L'examen par type de consommation montre que l'inflation au cours de l'année 2006 est due essentiellement à la hausse du niveau des prix moyens des services de logement, de santé, de transport, de communication et d'enseignement. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires n'a enregistré qu'une hausse moyenne de 1,0 %.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période janvier 2005 à décembre 2005 (1)	Moyenne de la période janvier 2006 à décembre 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	131,8	136,7	3,8
BURKINA FASO	123,6	126,5	2,3
COTE D'IVOIRE	131,7	135,0	2,5
GUINEE - BISSAU	183,8	187,3	2,0
MALI	113,9	115,7	1,5
NIGER	123,5	123,6	0,0
SENEGAL	112,4	114,8	2,1
TOGO	123,1	125,9	2,2
UEMOA	124,9	127,7	2,3

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période janvier 2005 à décembre 2005 (1)	Moyenne de la période janvier 2006 à décembre 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123,9	125,2	1,0
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,4	127,7	-0,5
Articles d'habillement et chaussures	103,5	102,8	-0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	126,1	129,9	3,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111,5	111,7	0,2
Santé	119,8	123,7	3,3
Transports	147,1	159,8	8,7
Communication	205,3	220,5	7,4
Loisirs et culture	105,6	106,0	0,5
Enseignement	130,4	135,9	4,3
Restaurants et Hôtels	134,0	134,8	0,6
Biens et services divers	111,5	111,8	0,2
UEMOA	124,9	127,7	2,3

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de décembre 2006)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
État du produit								
produits frais	5,2	0,7	-0,1	-1,8	-2,7	1,6	-1,7	6,2
produits énergétiques	3,3	0,5	1,9	-2,9	0,1	-0,7	0,3	-2,8
produits autre que produits frais et énergie	0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	-0,5	0,1	0,3
Origine du produit								
produits locaux	1,6	0,3	0,0	-1,7	-1,1	0,8	-0,2	1,0

produits importés	1,2	-0,2	-0,2	0,0	0,1	-1,2	-0,2	1,1
-------------------	-----	------	------	-----	-----	------	------	-----

Graphiques

